



Info Lutttes

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

N°23

7 juin 2016

Loi Travail

NI AMENDABLE, NI NÉGOCIABLE

LE 9 JUIN : GRÈVE ET MANIFESTATIONS

TOUJOURS MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS

TOUS À PARIS LE 14 JUIN



Lundi 6 juin, 350 salariés de la CIM votent la grève !

Le 9 juin : Grève et manifestations pour le retrait de la loi Travail.

La Commission exécutive de l'Union départementale du 6 juin appelle à donner la priorité le 9 juin à la manifestation du Havre (10h30 à Franklin) pour faire converger des manifestants de toute la Seine Maritime. La CGT de l'Eure sera également présente.

Une manifestation sera également organisée à Rouen ce 9 juin : Rendez vous à 10h30 cours Clémenceau.

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE :

Il s'agit de conforter les secteurs déjà en grève, nous appelons tous les syndicats à apporter du soutien financier, en particulier pour la CIM et la raffinerie Total qui entament leur 3ème semaine de grève.

Le chiffre de la semaine :

53 !

**C'EST À CE JOUR LE NOMBRE DE CARS MONTANT
DE SEINE MARITIME POUR LE 14 JUIN.
ON CONTINUE D'INSCRIRE !!**

MONTÉE À PARIS, ET GRÈVE DU 14 JUIN.

Nous enregistrons ces derniers jours une forte accélération de l'inscription pour monter en car :

Rouen : Rendez vous 9h30 au Parc Expo.

Dieppe : Rendez vous 8h30 à la gare.

Fécamp : Rendez vous 8h30 à la gare.

Lillebonne : Rendez vous 8h30 Mairie de Lillebonne.

Elbeuf : Rendez vous 9h place du champ de foire.

Le Havre : Rendez vous 8h à Franklin.

D'autre part, des cars sont mis en place par les syndicats de Paluel, de l'Energie le Havre, de Saint Gobain, et des portuaires et dockers du Havre.

Attention : Pour avoir une place dans un car, vous devez impérativement vous inscrire auprès d'un syndicat ou auprès d'une Union locale.

Les luttes dans le Département !

Grève reconduite !

Lundi 6 juin, la CIM, et la raffinerie de Gonfreville ont reconduit la grève (la raffinerie de Feyzin et de Grandpuits également). Les assemblées de cheminots de Seine Maritime ont également reconduit la grève.

Grève aux Urgences de Rouen.

Les agents des Urgences du CHU se sont mis en grève le 6 juin à 0h.

Devant une situation devenue ingérable, ils ont établi leurs revendications avec leurs besoins en agent d'accueil, en brancardiers, en ASHQ, aide soignantes, et infirmières.

Les territoriaux de Saint Etienne ... tiennent bon !

Avec le syndicat CGT les collègues sont en reconductible depuis 3 semaine pour le retrait de la loi Travail. Ils ont participé aux blocages de Ruby et à Cléon. Ils ont tenu régulièrement des AG avec 25 à 70 participants. Ils étaient en force aux manifs : 100 le 2 juin, 125 le 26 mai.

Votation.

De nombreuses initiatives sont en cours.

L'Union locale de Dieppe sera présente à côté du marché, le samedi 11 juin de 9h30 à 14h, avant un rassemblement.

Les adhérents de la FAPT organisent diffusion et votation à Rouen, mardi 7 juin :

- à 7h30, à la Poste près de la gare.
- à 11h30 rive gauche près de la société Orange.

DERNIÈRE MINUTE :

DISTRIBUTION DU TRACT INTERSYNDICAL : MERCREDI 8 JUIN 2016 DE 7H À 8H

GARE DE ROUEN / ROND-POINT DES VACHES / ROND-POINT DE LA MOTTE

Le dossier de la semaine !

Pour télécharger le tract intersyndical, c'est ici



Le 14 JUIN tous en Grève et en manifestation à PARIS POUR LE RETRAIT DE LA LOI « TRAVAIL »

RAPPEL DES 4 POINTS FONDAMENTAUX DE LA LOI «TRAVAIL»



1/**Inversion de la hiérarchie des normes** : C'est la fin de cette "pyramide" de droits : l'accord de branche doit être plus favorable que la loi, l'accord d'entreprise doit

être à son tour plus favorable que l'accord de branche et enfin, le contrat lui-même doit être plus favorable que l'accord d'entreprise pour le salarié. Avec la loi c'est un code du travail par entreprise pour favoriser la concurrence entre salariés.

2/**Le référendum dans l'entreprise** : c'est le chantage à l'emploi gravé dans le marbre, ou tu travailles plus sans augmentation de salaire, où on ferme l'entreprise. Le pistolet sur la tempe de tous les travailleurs !

3/**Le licenciement économique** : Les juges n'ont plus la possibilité d'apprécier la réalité des difficultés

économiques invoquées par l'entreprise ! Celles-ci peuvent licencier encore plus facilement pour motif économique même si elles réalisent des bénéfices. En pratique, cela signifierait qu'une entreprise de 20 salariés qui rencontrerait une baisse des commandes pendant 2 trimestres consécutifs pourrait licencier ses salariés pour motif économique quand bien même son chiffre d'affaire serait toujours élevé ! Les bénéfices élevés n'empêchent donc pas de licencier pour motif économique !

4/**La médecine du travail modifiée** : Finie, la traditionnelle visite médicale d'embauche pour les salariés ? C'est en tout cas ce que propose le projet de loi. Les visites seraient moins fréquentes pour l'ensemble des travailleurs, avec une première visite assurée non pas par un médecin mais par une équipe pluridisciplinaire, composée par exemples d'infirmiers avec un rallongement du délai actuel de deux ans pour la plupart des salariés.

Pour monter en car à Paris le 14 juin. Inscrivez-vous :

UD – CGT	02.35.58.88.60	ud76@cgt.fr
UD – FO	02.35.70.26.40	udfo76@force-ouvriere.fr
SOLIDAIRES	02.35.63.20.20.	hamichenoura@yahoo.fr
FSU	02.35.72.90.24.	fsu76@free.fr

Les secteurs en grève tiennent bon : la CIM, la raffinerie de Gonfreville, les cheminots ont reconduit la grève lundi 6 juin.

Pour conforter et amplifier la grève et les mobilisations :

Le 9 juin tous en grève et en manifestations

- au Havre 10 h 30 à Franklin
- à Rouen 10 h 30 Cours Clemenceau